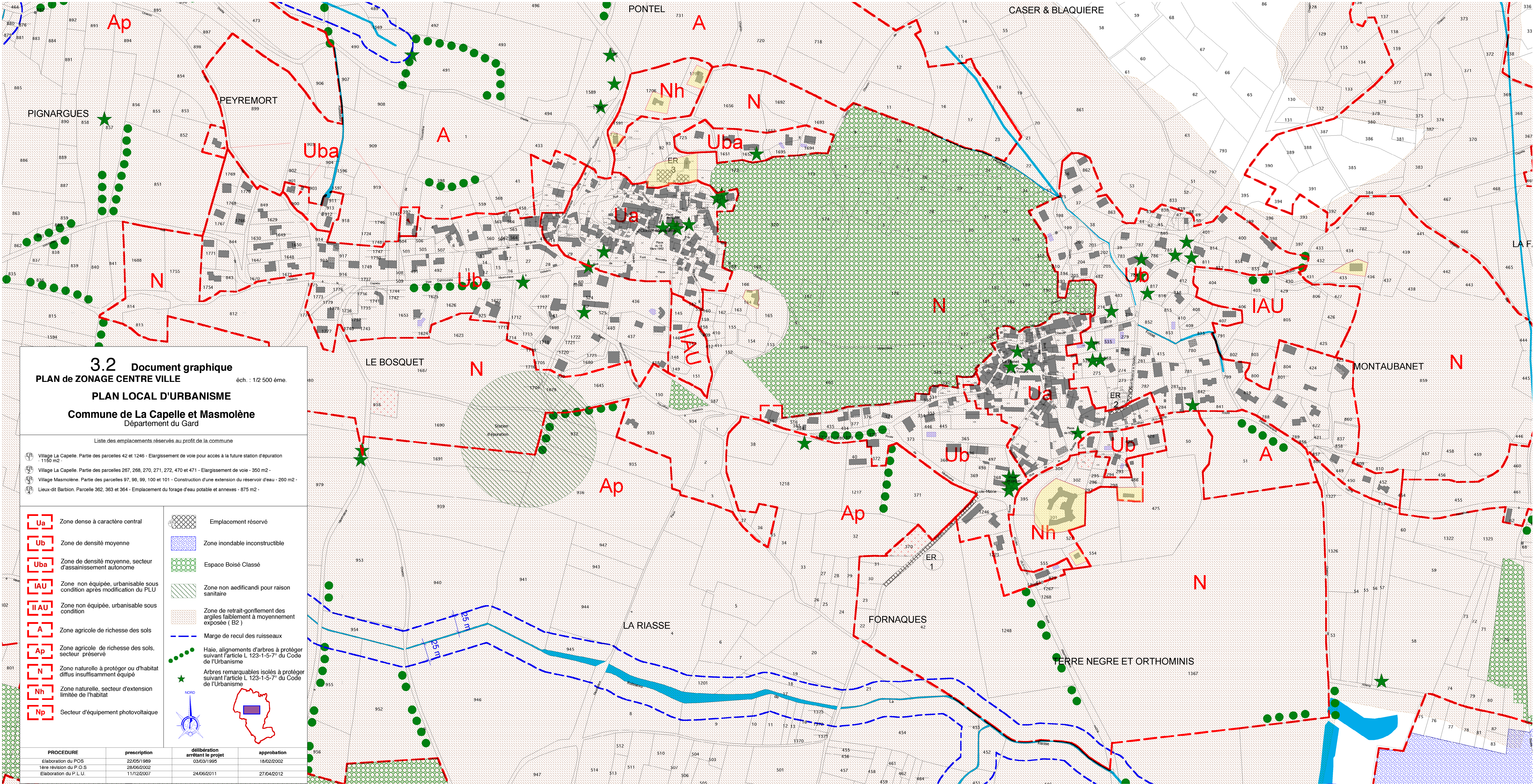




3.2 Document graphique
PLAN de ZONAGE CENTRE VILLE éch. : 1/2 500 éme.
PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de La Capelle et Masmolène
Département du Gard

- Liste des emplacements réservés au profit de la commune
- ER 1 Village La Capelle, Partie des parcelles 42 et 1246 - Elargissement de voie pour accès à la future station d'épuration - 1150 m2 -
 - ER 2 Village La Capelle, Partie des parcelles 267, 268, 270, 271, 272, 470 et 471 - Elargissement de voie - 350 m2 -
 - ER 3 Village Masmolène, Partie des parcelles 97, 98, 99, 100 et 101 - Construction d'une extension du réservoir d'eau - 260 m2 -
 - ER 4 Lieux-dit Barbion, Parcelle 362, 363 et 364 - Emplacement du forage d'eau potable et annexes - 875 m2 -

Ua

Ub

Uba

IAU

IIAU

A

Ap

N

Nh

Np

Zone dense à caractère central

Zone de densité moyenne

Zone de densité moyenne, secteur d'assainissement autonome

Zone non équipée, urbanisable sous condition après modification du PLU

Zone non équipée, urbanisable sous condition

Zone agricole de richesse des sols

Zone agricole de richesse des sols, secteur préservé

Zone naturelle à protéger ou d'habitat diffus insuffisamment équipé

Zone naturelle, secteur d'extension limitée de l'habitat

Secteur d'équipement photovoltaïque

Emplacement réservé

Zone inondable inconstructible

Espace Bois Classé

Zone non aedificandi pour raison sanitaire

Zone de retrait-gonflement des argiles faiblement à moyennement exposée (B2)

Marge de recul des ruisseaux

Haie, alignements d'arbres à protéger suivant l'article L 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

Arbres remarquables isolés à protéger suivant l'article L 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

PROCEDURE	prescription	délibération arrêtant le projet	approbation
Elaboration du POS	22/05/1989	03/03/1995	18/02/2002
1ère révision du P.O.S	28/06/2002		
Elaboration du P.L.U.	11/12/2007	24/06/2011	27/04/2012